

“ Nous sommes le premier partenaire commercial de la Pologne dans la région de l'Afrique, avec un volume d'affaires d'à peu près 750 millions de dollars par an.”

“ Nous essayons à travers un certain nombre de manifestations culturelles de faire connaître la culture marocaine en Pologne.”

“ Nous allons devoir commercialiser les destinations méditerranéennes comme Essaidia pour nous rapprocher en termes de vol.”

ENTRETIEN AVEC MOHA OUALI TAGMA, AMBASSADEUR DU MAROC EN POLOGNE

## «Les Marocains de Pologne sont très bien intégrés dans le tissu social polonais»

**L'ambassadeur du Maroc en Pologne revient sur les grands axes de la coopération maroco-polonaise. Une coopération qui, selon lui, mérite de se renforcer davantage, vu les potentiels du marché marocain.**

PROPOS RECUEILLIS  
PAR KENZA ALAOUÏ

**LE MATIN : Comment l'intégration de la Pologne de l'union européenne a-t-elle influencé ses relations avec le Maroc ? A-t-elle permis de développer la coopération entre les deux pays ?**

MOHA OUALI TAGMA : Depuis que la Pologne est devenue, de par son appartenance à l'Union européenne, un grand pays membre de cette Union, avec en effet une population de 40 millions d'habitants, une économie en pleine croissance et un niveau de vie qui ne cesse d'augmenter, notre mission a été de développer davantage les relations avec ce pays. Non seulement sur le plan politique mais également au niveau économique. Côté politique, le rapprochement avec le gouvernement polonais a permis déjà de mieux expliquer tout ce que le Maroc a

réalisé ces dix dernières années, sur le plan des réformes politiques, économiques et sociales. Ce rapprochement a permis à la Pologne de prendre connaissance des grands chantiers qui ont été lancés au Maroc et des choix économiques qui y sont opérés. Cela s'est traduit par l'échange de visites de hauts responsables des deux pays. C'est ainsi que le Premier ministre du Maroc a effectué une visite officielle en janvier 2010.

Il a été accompagné d'une forte délégation de ministres et de hauts responsables de différents organismes publics marocains opérant dans les domaines commercial, économique et touristique. Cette visite a permis des échanges sur les grands problèmes internationaux, sur les priorités de la Pologne, sur celles du Maroc et sur la volonté des deux gouvernements de développer davantage leurs relations.

**Concrètement quelles ont été les retombées de ces échanges de visites ?**

Ces deux dernières années, beaucoup de responsables marocains se sont rendus en Pologne. Ces visites se sont soldées par des signatures d'accords de partenariat dans différents secteurs. A titre d'exemple, la visite du directeur général de la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc a été couronnée par un accord entre les deux bibliothèques. Par la même occasion,

le président de la CGEM, M. Horani, a signé un accord de partenariat avec le patronat polonais et un autre a été signé entre la Chambre de Commerce de Casablanca et son homologue de Varsovie. L'importance de ces visites vient du fait qu'elles permettent de tracer le support réglementaire des relations économiques entre les deux pays.

Pour compléter, je dirais que sur le plan économique, nous sommes le premier partenaire commercial de la Pologne dans la région de l'Afrique, avec un volume d'affaires d'à peu près 750 millions de dollars par an. Mais le potentiel existant est beaucoup plus important. Bien entendu, les opérateurs économiques doivent saisir les opportunités qu'offre le marché polonais notamment dans le domaine agroalimentaire.

**Aujourd'hui, est-ce que le taux de pénétration des produits marocains en Pologne a augmenté ?**

Suite à des réunions qui se sont tenues à Varsovie et à Casablanca, entre des hommes d'affaires des deux pays, les produits marocains commencent à faire leur entrée sur le marché polonais à travers de grandes chaînes de distribution. L'ouverture d'une ligne aérienne, en avril de l'année dernière, par la Royal Air Maroc constitue la première liaison avec les pays de l'Europe centrale et orientale. Ceci avant

même Moscou. Ces deux rotations hebdomadaires auraient pu devenir 3 si ce n'était l'impact négatif de ce qu'on appelle le printemps arabe sur les flux touristiques. On avait lancé une troisième rotation que l'on a reportée en attendant que les choses s'améliorent. On envisage même de desservir d'autres villes en dehors de Varsovie. Ce qui est au programme c'est Poznan et Katowice. On verra comment les flux vont évoluer.

**Cela voudrait-il dire que le flux a effectivement augmenté ?**

Effectivement. On est en pleine ascension. Selon les statistiques du mois d'avril de cette année, sur Agadir, il y a eu une croissance de plus de 106% du flux touristique en provenance de la Pologne. Agadir offre le tourisme balnéaire prisé par les pays de l'Europe du Nord. Néanmoins, le Maroc reste cher par rapport à ses concurrents méditerranéens comme l'Égypte, la Turquie et la Tunisie. Nous avons l'inconvénient d'être un peu plus éloignés géographiquement.

En plus, il est évident que le tourisme marocain reste haut de gamme et par conséquent plus cher. Alors si nous voulons viser la même catégorie de tourisme, nous allons devoir commercialiser les destinations méditerranéennes comme Essaidia pour nous rapprocher en termes de vol. Il va falloir

peut-être restructurer les prix.

**Y a-t-il justement une stratégie dans ce sens ?**

Je sais que la Pologne et la Russie sont prioritaires dans la stratégie du ministère du Tourisme et de l'ONMT. Maintenant, il y a des niches haut de gamme, le golf, le balnéaire, comme Essaidia et Mazagan. Il va falloir aussi penser si on veut faire du chiffre à un tourisme moyen de gamme pour récupérer la population qui opte pour des destinations moins chères que le Maroc. Le Maroc sera l'invité d'honneur du prochain salon du tourisme de Varsovie en octobre. Il est aussi l'invité d'honneur du salon du tourisme de Poznan (à l'ouest de la Pologne) en novembre. Il va donc falloir saisir ces deux événements pour réellement mettre le paquet et communiquer sur le Maroc qui est d'ailleurs très apprécié par les Polonais.

**Quels sont les chiffres que le Maroc réalise par rapport à ses concurrents ?**

Avant le printemps arabe, les Polonais qui ont visité l'Égypte étaient de 850.000 par an. Ceux qui visitaient la Tunisie étaient de 200.000 chaque année. Ceux qui visitent le Maroc sont autour de 45.000. On est au début d'un processus. Le Maroc est tout nouveau dans le marché et ne peut en un petit laps de temps rattraper ses concurrents.

**Est-il normal que l'Office du tourisme ne soit pas représenté en Pologne ?**

L'Office du tourisme envisage depuis 2 ans l'ouverture d'un bureau à Varsovie. Laquelle ouverture n'a pas eu lieu. La raison, il faut la chercher du côté de l'office. Personnellement, je crois que si réellement on veut travailler sur un marché, il faut être sur place. On a ouvert un bureau à Moscou par ce que la Pologne et la Russie sont prioritaires. Il va falloir ouvrir un bureau à Varsovie. Tous les responsables sont d'accord là dessus. Il ne s'agit plus que de la mise en œuvre de cette décision.

**Qu'en est-il de la coopération culturelle entre les deux pays, sachant que les Polonais sont très portés sur ce secteur ?**

La coopération culturelle est importante entre les deux pays. Nous essayons à travers un certain nombre de manifestations culturelles de faire connaître la culture marocaine en Pologne. C'est ainsi que nous avons organisé l'année dernière deux semaines culturelles marocaines, des expositions de peinture et de photographie sur le Maroc et de l'artisanat qui ont eu un grand succès.

Nous essayons également de faire connaître l'art marocain dans les milieux universitaires. Ceci en plus de la réalisation et de la diffusion de reportages sur



Moha Ouali Tagma, ambassadeur du Maroc en Pologne.

le Maroc transmis dans la télévision polonaise. A côté, nous avons d'autres projets. L'accord de coopération entre les deux bibliothèques nationales se traduira par des actions soit sous forme d'expositions de livres ou d'aide à la traduction de livres de part et d'autre.

La Pologne, pour sa part, est très active en ce qui concerne le Maroc. L'ambassade de Pologne à Rabat organise quelques événements culturels.

**Parlez-nous un peu des ressortissants marocains en Pologne. Qu'est-ce qui caractérise cette population ?**

Les Marocains en Pologne ne sont pas très nombreux. Ils sont deux catégories. Il y a ceux qui sont arrivés entre les années 60 et les 80, pour faire des études, à l'époque où la Pologne était une république populaire. Parmi eux, il y a ceux qui sont rentrés au Maroc et ceux qui sont restés en Pologne. Ils se sont mariés à des Polonais (es) et sont très bien intégré(e)s. La deuxième catégorie comprend une population beaucoup plus récente. Elle est postérieure à l'entrée de la Pologne dans le giron de l'UE et est beaucoup plus jeune (moins de 35 ans). Ces ressortissants sont arrivés en Pologne à travers des sociétés qui opèrent en Europe occidentale et qui se

sont délocalisées alors que d'autres y sont arrivées à travers des relations personnelles qu'ils ont eues avec des ressortissants polonais. Le nombre de cette communauté ne dépasse pas les 200 qui sont immatriculés à l'ambassade. Mais nous estimons que le nombre total englobant ceux qui ne sont pas immatriculés pourrait être estimé à 300 ou 350 personnes. C'est une population qui ne pose pas beaucoup de problèmes parce qu'étant bien intégrée dans le tissu social polonais.

**Pourquoi le nombre d'étudiants marocains a-t-il baissé en Pologne ces dernières années ?**

Quand la Pologne a fait sa transition vers l'économie de marché, elle a abandonné cette coopération. Les priorités politiques ne sont plus les mêmes. Aujourd'hui, nous avons relancé la Pologne sur cette coopération. En 2005, nous avons signé un accord de coopération dont la ratification permettra d'octroyer des bourses aux étudiants à l'avenir.

**Pourquoi le Maroc tarde à la ratifier ?**

Elle a été ratifiée du côté polonais et ne l'a pas été du côté marocain. Elle va l'être incessamment. C'est une procédure interne qui va aboutir. ■